
Résumé de l'adresse de la société populaire de Chabre-Chaunoux, district de Mézenc, qui applaudit aux précieux travaux de la Convention et demande l'envoi des Bulletins, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse de la société populaire de Chabre-Chaunoux, district de Mézenc, qui applaudit aux précieux travaux de la Convention et demande l'envoi des Bulletins, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 558-559;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29747_t1_0558_0000_8

Fichier pdf généré le 30/01/2023

cri de ralliement. Quoi ! des factions, des partis, des conjurés méditent encore de nouveaux crimes ! Eh bien, que ces monstres périssent, que tout ce qui voudrait nous redonner des fers soit anéanti; que quiconque tenterait d'usurper le pouvoir souverain soit à l'instant mis à mort par les hommes libres. La Révolution ne peut rétrograder, le français ne pourrait vivre esclave; la liberté ou la mort, voilà l'expression invariable de sa volonté. Législateurs, le peuple qui vous a investis de sa confiance vous confie le dépôt de sa liberté, que la Terreur épouvante les traîtres qui voudraient y porter atteinte; que la justice nationale les frappe tous, qu'il n'y ait que le citoyen fidèle à la Convention qui ait droit à la protection des lois. La Révolution doit avoir un terme; il faut enfin que le peuple jouisse des bienfaits de la Constitution et que la lutte du vil esclave contre l'homme libre cesse, que tout ce qui ne concourra point à ce but soit réputé suspect, et que la loi le punisse. Tel est notre vœu, il est unanime et aussi pur que notre dévouement à la Patrie. Périssent les tyrans ! Périssent leurs complices ! La liberté leur survivra, et la déclaration de nos droits deviendra bientôt le code sacré de toutes les nations du monde. Vive la République, Vive la Montagne ».

P.c.c. : [Mêmes signatures].

n'

[*La Sté popul. de Honfleur, à la Conv.; 20 germ. II*] (1).

« Législateurs,

Lorsque vous fondâtes la République sur les débris de la Royauté et de tous les préjugés qu'elle avait appelés à partager avec elle les dépouilles du peuple, pour l'opprimer plus cruellement, vous sentîtes que cette entreprise sublime rallierait contre vous et ceux qui se déclareraient ouvertement leurs partisans et ceux qui n'avaient feint de prendre le parti du peuple et de la Révolution que pour satisfaire impunément leur ambition et leur cupidité. Mais vous jurâtes d'étouffer tous les ennemis de la République ou de périr avec elle.

Vous vous étiez donc disposés au combat et votre courage soutenu par la confiance du peuple a terrassé les hardis scélérats et étonné l'hypocrisie de leurs complices.

Ce n'était pas assez; vous avez mis la vertu à l'ordre du jour. Le masque de ces derniers est tombé; alors vous avez vu à découvert le faux patriotisme, l'intrigue et les grands mouvemens oratoires accolés à l'ambition, à la cupidité et à la corruption, l'arme favorite des tyrans déconcertés.

Ainsi donc, Législateurs, la vertu, cette base essentielle sur laquelle vous avez assis les fondemens de la République a triomphé des hommes corrompus, et la justice a assuré ce triomphe !

Fondateurs et défenseurs de la République, voilà votre ouvrage.

La Société populaire d'Honfleur prétend moins vous féliciter, dans cette adresse, de votre éner-

(1) C 300, pl. 1058, p. 17. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 577, p. 487.

gie et de votre zèle infatigables, que vous dire simplement.

Vous réalisez, vertueux montagnards, les vœux des bons sans culottes et des amis sincères de la patrie; vous veillez pour le bonheur du peuple, vous méritez sa confiance, vous l'avez entièrement et il vous dit : Restez à votre poste jusqu'à ce que vous annonciez au peuple français que ses vœux sont accomplis, que la victoire s'est décidée en faveur de la Liberté et de l'Égalité, enfin que la République est impérisable ».

BRÉARD (*présid.*), MARTIN (*secrét.*), HOULET (*secrét.*), BUSSON, ROUSSET.

o'

[*Extrait des reg. de la comm. de Tinténiac, 10 germ. II*] (1).

La municipalité s'est transportée suivie d'un picquet de la garde nationale qui accompagnait le drapeau au temple de la raison pour en célébrer la fête. Le maire a fait, suivant l'usage, lecture des lois et de discours civique; la fête allait se finir, quand le maire a demandé à faire lecture d'un bulletin qui allait apprendre à l'assemblée la découverte d'un complot horrible ourdi contre la liberté, l'égalité et contre la représentation nationale; à cette annonce, l'assemblée composée de plus de douze cents citoyens s'est émue d'indignation; tous ont fait retentir les voûtes du temple des cris de haine profonde pour tous les traîtres et les conspirateurs, elle est restée quelque temps dans ces convulsions salutaires à la liberté et terrible aux tyrans, quand enfin le maire a fait lecture du bulletin; au récit de tant d'horreur, elle n'a pu retenir son indignation, et a chargé la municipalité de rapporter le procès-verbal du vœu qu'elle manifeste, de l'adresser à la Convention nationale en la remerciant de sa surveillance et de son énergie, l'invitant de rester à son poste jusqu'au parfait établissement de la république, lui demandant que le glaive de la loi fasse justice des traîtres et des conspirateurs à tous masques; ensuite, l'assemblée a fait serment de rester à jamais fidèle à la République et à la Convention, après quoi, on a chanté l'hymne des marseillais et fini par des cris mille fois répétés : Vive la République, Vive la Convention, mort aux tyrans et à tous les conspirateurs.

Signé sur le registre : ROBAIRE (*maire*), BOURSAULT, J. POTIER, J. ARIBART, P. ARRIBART, R. ROBIOU, et PERRIN.

p'

La Sté popul. de Chabre-Chaunoux ci-dev^t St Michel, district de Mézenc (2), applaudit aux précieux travaux de la Convention et demande l'envoi des Bulletins de la Convention

(1) C 300, pl. 1042, p. 30. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 577, p. 487.

(2) C 300, pl. 1058, p. 16. (Extrait d'une lettre de la Sté popul., du 12 germ.); Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 577, p. 487.

pour pouvoir méditer et mettre en pratique les sages maximes qui y sont consignées.

COREN-FUSTIER.

q'

[*La Sté popul. d'Embrun, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Législateurs,

Que le glaive de la loi sépare de leur tronc les têtes exécrables des conspirateurs, des corrupteurs et des traîtres; et puisse leur sang marquer en caractères ineffaçables le front des scélérats qui les imiteront. Tel est le vœu qui a succédé aux cris d'indignation et d'horreur qui ont souvent interrompu la lecture de votre proclamation au peuple français.

Et vous, incorruptibles et infatigables Montagnards, qui avez créé la république au sein des orages, qui l'avez soutenue triomphante malgré les efforts de 20 peuples coalisés, et qui venez de la sauver de la plus horrible des conspirations, continuez à montrer à l'univers ce que peuvent la vertu et le courage unis à une rigueur inflexible.

Livrez à la vengeance nationale, les ennemis intérieurs, sous quelques couleurs qu'ils se déguisent, dirigez des armées innombrables contre les vils troupeaux d'esclaves qui osent attaquer la terre de la liberté, et restez fermes à votre poste jusqu'à ce que le Temple du bonheur élevé par vos mains, soit assis sur des bases inébranlables.

Quant à nous, nous tiendrons constamment éclairé le flambeau menaçant qui doit pénétrer dans les antres où s'ourdissent les complots atroces dirigés contre le triomphe de la République, nous en poursuivrons les auteurs sans indulgence et sans crainte, et nous n'oublierons jamais que la justice et la probité sont à l'ordre du jour ».

SILVAIN, MARTIN, ROBERT, DUFFOUR, GANTIN.

r'

[*La Sté popul. de Gisors, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Représentants d'un peuple libre,

Vous avez encore une fois sauvé la Patrie en livrant à la justice nationale de nouveaux conspirateurs qui, dans le sanctuaire même de la Liberté, s'agitaient pour déchirer le sein de cette mère commune. Puissent tous leurs pareils éprouver le même sort! L'intrigue a perdu les uns, l'ambition et la soif de l'or ont perdu les autres et ceux là seuls resteront qui aimeront la Révolution pour le bonheur du Peuple.

Représentants fidèles, vous avez bien mérité de nous, vos Comités de Sureté générale et de Salut public ont toute notre confiance. Que les destinées de la République restent dans leurs mains et dans les vôtres jusqu'à la paix.

(1) C 300, pl. 1058, p. 13. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t et 28 germ.; *Mon.*, XX, 247; *M.U.*, XXXVIII, 470; *Débats*, n° 577, p. 486 et n° 580, p. 21.

(2) C 300, pl. 1058, p. 18. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t) et 15 flor. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n° 577, p. 486.

Le Tribunal révolutionnaire a aussi toute la confiance des républicains de Gisors. Qu'il continue de purger le sol de la liberté de tous les conspirateurs, et qu'il ne remette le glaive vengeur dans vos mains que lorsque le dernier des traîtres aura rendu le dernier soupir ».

GISSOL (*présid.*), DOR (*secrét.*).

s'

[*La Sté popul. des Aydes, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentans,

Si la France n'a pu apprendre sans horreur la profonde scélératesse des traîtres dont le Damas national vient de faire justice, elle n'a pas vu sans admiration l'énergie et la puissance que vous avez déployées dans la poursuite de ces monstres d'autant plus dangereux qu'à la faveur du masque du républicanisme et de quelques talents ils étaient parvenus à séduire la bonne foi du peuple,

Heureux, mille fois heureux le jour où votre dévouement pour la patrie vous inspira de placer dans vos Comités de salut public et de sûreté générale ces incorruptibles Montagnards dont le zèle infatigable seconde si bien vos glorieux travaux! Leur nomination dut porter aux factieux et aux conspirateurs un coup terrible et les faire renoncer à leurs projets liberticides. Le fédéralisme cependant a osé même au milieu de vous, tenter de détruire l'unité de la République; le royalisme a voulu essayer de renaitre de ses débris ensanglantés; mais le supplice des Brissot, des Hebert, des Danton et de tant d'autres scélérats dont les noms ne devraient jamais souiller les pages de l'histoire, a prouvé quels ennemis implacables trouvaient en vous les parjures et les traîtres.

Courage, généreux défenseurs de la nature et de l'humanité, pulvérisez tous ces vils intriguants qui n'existent que pour le crime et les forfaits. Restez fermes au haut de cette montagne d'où vous lancez la foudre sur les têtes coupables. La patrie que vous avez déjà si souvent sauvée vous le commande. Le peuple souverain qui vous a confié ses intérêts vous en conjure; rendez-vous à ses vœux et vous acquerrez de nouveaux droits à la reconnaissance publique.»

LESOURD-RENARD (*présid.*),
BARTIN fils (*secrét.*)

t'

[*La Sté popul. de Montignac-sur-Vézère, à la Conv.; s.d.*] (2).

Représentants,

Vos travaux immortels se succèdent avec tant de rapidité que les courriers peuvent à peine suffire à vous apporter le juste tribut de nos remerciements; une seule décade vous a vu rendre un grand nombre de décrets qui doivent assurer à jamais le salut de la liberté; gloire

(1) C 300, pl. 1058, p. 14. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 577, p. 487.

(2) C 300, pl. 1058, p. 12.